



Organisation
internationale
du Travail

LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'APPRENTISSAGE

UNE ALTERNATIVE AU TRAVAIL PRÉCOCE
ET AUX PIRES FORMES DE TRAVAIL DES
ENFANTS EN AFRIQUE FRANCOPHONE



Programme
international
pour l'abolition
du travail des
enfants (IPEC)



CADRE DU PROJET

Le travail des enfants est une des préoccupations majeures en matière de protection de l'enfant en général et de son développement en particulier. Il constitue l'un des plus grands fléaux dans les pays en développement et réduit les efforts pour la promotion du travail décent pour tous.

Le projet de l'IPEC *Contribuer à l'abolition du travail des enfants en Afrique Francophone*¹ a retenu, en plus de l'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage (FPA) comme une alternative au travail précoce et aux pires formes de travail des enfants.

Les activités liées à ce projet sont menées par l'IPEC dans huit pays d'Afrique francophone: Bénin, Burkina Faso, Madagascar, Mali, Maroc, Niger, Sénégal et Togo.

Les résultats obtenus à ce jour ont permis de confirmer que la formation professionnelle et l'apprentissage peuvent prévenir et retirer des pires formes de travail des enfants, les enfants qui ne sont plus en âge d'être scolarisés et qui sont dans la plupart des cas, rejetés des voies formelles d'accès à la formation professionnelle.

Elaboration d'une stratégie sous-régionale sur la formation professionnelle et l'apprentissage

Lors du démarrage du projet, l'IPEC a organisé un atelier réunissant les partenaires des différents pays pour établir une stratégie sous-régionale en matière de FPA adaptée aux besoins des enfants confrontés aux pires formes de travail des enfants. Une fois adoptée, cette stratégie a été déclinée en stratégies nationales validées par les huit pays bénéficiaires du projet.

¹ Projet financé par le Ministère français du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité. (RAF/04/07/FRA et RAF/06/06/FRA).



APPROCHE DÉVELOPPÉE

A côté des interventions classiques auprès des enfants plus jeunes (4-13 ans) visant la prévention et la scolarisation dans l'éducation formelle et non formelle, le projet de l'IPEC a ciblé la FPA et privilégié l'action dans le secteur de l'économie informelle, là où le travail des enfants se développe.

La formation professionnelle et l'apprentissage sont adaptés aux besoins des enfants pas ou peu scolarisés, et s'adapte à leur âge conformément aux conventions internationales:

- pour les moins de 13 ans: scolarisation dans le système d'éducation formelle ou non formelle avec des activités ludiques d'initiation à la technique. Par exemple, jouer avec des instruments en bois ou se servir d'instruments de mesure
- pour les 13-15 ou 16 ans (selon les législations): formation initiale professionnalisante (FIP)
- pour les 15-17 ans: formation professionnelle et/ou apprentissage avec enseignement théorique et pratique du métier

Dans chacune de ces interventions, l'IPEC met l'enfant au centre de l'apprentissage. Un accompagnement préalable à la formation est donné pour identifier les souhaits de formation et leur adéquation avec le marché de l'emploi. L'enfant reçoit si nécessaire des soins, une sensibilisation à l'hygiène, à la sécurité au travail et à la santé.

Lors de sa formation par un maître apprenti qui a été sensibilisé et formé à la question du travail des enfants, l'IPEC veille à ce qu'une approche théorique accompagne la formation pratique afin que l'enfant apprenne réellement un métier et qu'il soit formé dans des conditions décentes et en toute sécurité.

Dans la plupart des programmes d'action, le jeune formé est soutenu pour trouver un stage, un emploi ou pour créer sa propre entreprise et, dans la mesure du possible reçoit les outils nécessaires à son installation en fin de formation.

L'approche mise en œuvre, favorise une démarche multisectorielle qui permet d'offrir des alternatives décentes aux enfants travailleurs. Elle favorise le partenariat avec les autorités gouvernementales ou locales, les centres de formation institutionnels, les représentations professionnelles et corporatives, et elle associe toujours les familles des enfants ciblés.





MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Dans le cadre de cette stratégie
l'IPEC est intervenu pour:

- renforcer les capacités des acteurs nationaux sur la FPA
- réviser les textes nationaux régissant la FPA
- identifier les opportunités et les potentialités existantes
- développer des programmes d'action ciblant les enfants qui ne sont plus en âge d'être scolarisés
- proposer des modèles d'intervention en matière de FPA

Le projet en chiffres:

Actuellement,

- 25 programmes d'action de FPA couvrent 8 pays d'Afrique francophone
- 3'000 enfants âgés de 15 à 17 ans, dont un tiers sont des filles, ont pu bénéficier de la FPA
- 6 pays ont engagé des démarches de formation initiale professionnalisante (FIP). Cette formation pré-professionnelle est une première approche des techniques professionnelles de base
- 900 enfants âgés de 12 à 15 ans, dont un tiers sont des filles, ont pu bénéficier de la FIP sur les 8 programmes d'action en cours



UNE NOUVELLE CONCEPTION DE LA FORMATION

Le suivi de l'apprenti, essentiel pour son évaluation et pour son accompagnement social jusqu'à son intégration dans le marché économique, a procuré aux artisans une nouvelle approche de leur art.

Les secteurs professionnels les plus demandés sont l'artisanat, les services aux biens et aux personnes et l'agriculture.

La mise en place de centres d'accueil, de formation et de suivi de l'enfant a permis de faire évoluer la conception de l'apprentissage traditionnel africain. Les opérateurs de la formation professionnelle et les maîtres d'apprentissage ont dû s'adapter à ce public différent et à la formalisation des compétences liées à une certification.

En effet, il est nécessaire de transmettre le savoir-faire et les compétences en proposant une démarche adaptée à chaque pays et il est important de promouvoir une main d'œuvre qui tient compte des besoins de développement national.



L'INTERVENTION DE L'IPEC AU CŒUR DES PROJETS

Les programmes d'action permettent de développer des modèles d'intervention et d'obtenir des résultats concrets et reproductibles sur le terrain.

L'IPEC intervient dans chaque pays à travers:

- la sensibilisation
- le renforcement des capacités nationales
- le renforcement institutionnel et législatif relatif au travail des enfants
- la prévention des enfants en situation de risque de travailler
- le retrait et la réinsertion (scolaire/FPA) des enfants victimes des pires formes de travail des enfants
- le soutien aux familles des enfants travailleurs



Pour assurer sa mission, l'IPEC collabore étroitement avec:

- les gouvernements
- les cellules nationales de lutte contre le travail des enfants (CNLTE)
- les membres des Comités directeurs nationaux de lutte contre le travail des enfants (CDN)
- les représentants des employeurs et des travailleurs
- les acteurs locaux
- les institutions de formation
- les éducateurs
- les associations nationales et locales
- les maîtres artisans



QUELQUES PRATIQUES INNOVANTES AVEC ÉLABORATION D'OUTILS ADAPTÉS AUX ENFANTS VICTIMES DES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS

Au Bénin: La pédagogie et les méthodes d'apprentissage ont dû être adaptées à des référentiels de formation de l'éducation formelle. Des outils spécifiques ont été créés, ainsi qu'une possibilité de reconnaissance officielle de la qualification professionnelle acquise par l'apprenti dans le système de l'éducation non formelle.

Au Burkina Faso: Outre la formation des formateurs et leur sensibilisation aux cas des enfants travailleurs, un partenariat avec une grande entreprise de confection a permis de valoriser les compétences des enfants. Des outils spécifiques pédagogiques ont été créés et la sensibilisation à des micro-projets a permis leur insertion professionnelle.

A Madagascar: Afin de s'adapter aux besoins des enfants confrontés à des conditions difficiles, des formations modulaires ont été développées permettant à chaque enfant de suivre une formation qualifiante. Des outils pédagogiques spécifiques ont été créés et chaque enfant a été suivi par un comité d'accompagnement au delà de son insertion professionnelle.

Au Mali: La formation des maîtres d'apprentissage et leur très forte sensibilisation à la question du travail des enfants a permis leur investissement dans la formation des apprentis au-delà de leurs obligations formatrices. Deux supports pédagogiques innovants ont été réalisés: la valise du savoir et la boîte à images. La valise du savoir offre une aide précieuse en matière d'identification du vocabulaire professionnel dont elle décline progressivement les éléments clés. La boîte à images est un coffret en bois, qui contient des images sous forme de bande dessinée à des fins pédagogiques. Dans le contexte de la formation professionnelle, ces supports ont simplifié le processus d'apprentissage².

² Programme d'action mis en œuvre par l'Association AJA du Mali.



Au Maroc: Un programme d'action a permis d'accompagner des services publics et des opérateurs pour réaliser un diagnostic et élaborer un plan d'action au niveau d'une province. Il a permis également de mettre en réseau des partenaires clés en matière de formation professionnelle et de proposer, en collaboration avec les établissements de formation et les associations locales, un cursus diplômant et une formation qualifiante pour les enfants non scolarisés.

Au Niger: En liaison avec les autorités nationales, les centres de développement communautaire (CDC) qui sont des micro-centres de formation ont permis une formation professionnelle de base complétée par un accompagnement de fin de formation, à travers la mise en association ou en groupement de production permettant de développer une meilleure insertion professionnelle.

Des centres étatiques de formation professionnelle ont été mis à contribution pour parfaire la formation donnée aux enfants, qui, pour la plupart se sont installés à leurs propres comptes à la fin de leur formation dans leur village ou quartier.

Au Sénégal: Le programme d'action s'est inscrit dans le dispositif national EQJA (Education Qualifiante pour les Jeunes et les Adultes). La formation initiale professionnalisante s'est développée en partenariat avec les organisations professionnelles artisanales qui ont pris en charge la formation technique des enfants travailleurs.

Au Togo: La mise en place d'un programme d'action a rendu possible la révision des textes législatifs relatifs à l'apprentissage vers une pédagogie mieux formalisée et la prise en compte de la population ciblée par l'IPEC.





LES EFFETS CONSTATÉS

Pour l'enfant, l'apport est multiple:

- apprentissage d'un métier
- diplôme reconnu dans le système formel ou qualification dans le système informel
- développement de son potentiel
- kit professionnel de sortie de formation et d'insertion
- intégration professionnelle accélérée et assistée
- socialisation et estime de soi
- valorisation des capacités
- connaissance des règles d'hygiène
- bilans de santé et psychologique avec soins
- hébergement et habillement si nécessaire
- accès à des activités ludiques, sportives ou culturelles

Pour les pays, l'intérêt économique est important:

- renforcement des capacités des artisans et des apprentis
- acquisition de techniques nouvelles
- sensibilisation à la sécurité dans le travail
- travail en réseau des partenaires
- développement des entreprises
- création d'emplois

Pour les populations, un bénéfice direct:

- création de centres de proximité répondant aux besoins locaux
- formations adaptées aux besoins de la population
- développement des centres de développement communautaire (CDC) et des cellules d'écoute à la sortie de la formation
- l'intégration du genre à travers des notions spécifiques sur la santé, la contraception, la prévention



BILAN ACTUEL

Les progrès sont principalement liés à la sensibilisation sur la question du travail des enfants, des institutions, des professionnels et des populations, mais également à leur prise de conscience de la spécificité du groupe ciblé.

L'intérêt manifesté par les apprentis retirés ou prévenus des pires formes de travail des enfants fait apparaître la FPA comme un outil de valorisation de l'enfant.

L'IPEC a souhaité très justement un projet ambitieux mais adapté aux différents pays. Sa souplesse a permis de prendre des initiatives et de mettre en œuvre des programmes d'action adaptés aux conditions locales.

Le respect de l'intérêt de l'enfant comme objectif principal de la FPA est un atout essentiel pour leur avenir.

L'abandon en cours de FPA est très faible.



Le projet a acquis un savoir-faire indéniable et des réussites prometteuses. Les premiers résultats sont encourageants et valident le choix fait par l'IPEC de promouvoir la formation professionnelle et l'apprentissage comme éléments de lutte contre le travail des enfants.



LES CONTACTS

Bureau de l'IPEC à Genève:

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

Bureau international du Travail
4, route des Morillons
CH 1211 Genève 22
Suisse

E-mail: ipecc@ilo.org

Tél: (+41 22) 799 81 81

Fax: (+41 22) 799 87 71

www.ilo.org/ipecc



Les bureaux de l'IPEC par pays:

Bénin

ipecc@leland.bj
Tél: + 229 21 31 49 40
BP 969 Cotonou

Burkina Faso

travaillenfants@fasonet.bf
Tél: + 226 50 33 02 53
S/C PNUD BP 575 Ouagadougou

Madagascar

programming_ipecc@ipeccmada.org
Tél: + 261 20 226 61 77
Immeuble FIARO Ampefiloha
Escalier C 1er étage
Antananarivo 101

Mali

moulayehassan@bitmali.org
Tél: + 223 20 28 13 76
Torokorobougou,
Rue 305, Porte 158
BP 2969 Bamako

Maroc

ipecc.maroc@mtds.com
Tél: +212 37 29 18 81
Direction du Travail
6, avenue AL Majd
CYM-10050 Rabat

Niger

balaipecc@innet.ne
Tél: + 227 20 75 53 34
Rue des Djermakoyes
BP 12 815 Niamey
Niamey

Sénégal

maw@ilo.org
Tél: +221 33 825 52 52
ILO Dakar
22 rue El Hadj Amadou
Assane N'Doye
BP 414 Dakar

Togo

ipeccotogo@bit-ipecc.tg
ipeccotogo@cafe.tg
Tél: +228 220 87 08
212, Rue de l'Espérance
07BP 14557